

Dimanche 17 mai 1835, (n° 35)

Ms Rude 376 109

Croix-Rouge, le 15 mai 1835.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre journal du 2^e avril, vous eûtes la complaisance de publier des notes que je vous avais transmises, concernant M. Charnier, qui depuis, pour toute réfutation, a fait imprimer dans la "Tribune pédestre" qu'il ne voulait pas répondre à un lâche anonyme, à un faiseur de plats quelibets. On reconnaît là une défaite gauchement mise en avant, faite de meilleurs moyens; car il est impossible qu'un esprit delié comme celui de M. Charnier n'ait pas saisi qu'il n'avait pas à me répondre, attendu que je ne lui écrivais pas, et qu'il suffisait d'opposer à ces notes des preuves de nature à en démontrer la fausseté; cela fait sans être contredit, son amour-propre pouvait être sauf, et je crois que ce devait être son unique envie.

Aujourd'hui, M. le rédacteur, je viens vous prier de transcrire à la suite de ces réflexions la lettre ci-incluse, copie de celle que j'ai écrite à M. Charnier et qu'un ami a eu la complaisance de porter à domicile mardi passé; depuis lors j'ai cessé d'être l'anonyme si gaillardement traité de lâche, et cependant je n'ai point reçu de réponse. M. Charnier, qui est appelé comme témoin à Paris, partirait-il sans mot dire? ce serait par trop fort.

Je suis avec considération, M. le rédacteur,

Ph. Daverede.

A M. Charnier

Crais-Rouge, le 11 mai 1835.

Monsieur,

Répondant seulement à ce qui a rapport à moi dans votre lettre insérée à la "Tribune prolétaire" du 10 mai, je commence par vous déclarer que c'est moi qui, sous le nom de "Solitaire de la Montagne", ai fourni à "l'Indicateur" des notes ayant pour but de prouver que le titre de fondateur du Mutualisme, que vous vous êtes donné dans une lettre, n'était qu'une ridicule usurpation et qu'il avait fallu pour avoir l'idée d'un tel acte, que votre cerveau fût quelque peu troublé. Les notes, je l'avoue, n'avaient rien de flatteur pour vous, et pour moi, c'est grand déplaisir de trouver des hommes comme vous, auxquels une ostentation quatre fois ridicule, fait encourir l'affront de démentis publics.

Après cela, monsieur, je dois vous prévenir que, m'occupant plus sérieusement que vous de mon état, je n'ai ni le temps, ni le goût que vous paraissez avoir pour les longues et fastidieuses discussions; que par ces raisons, je me borne à prendre ici la responsabilité de ce que j'ai dit de vous dans "l'Indicateur" du 26 avril passé, me faisant fort, si vous me le demandez, de vous donner la preuve par écrit et signée de la majorité des personnes inscrites pour faire partie de l'association par vous projetée en 1826, que vous n'êtes pas le fondateur de la société industrielle mutualiste.

En outre, je vous renvoie la qualification de lâche, que vous

m'avez inconsidérément donnée dans votre lettre; qualification qui, je crois, a été trouvée pour vous être justement appliquée; attendant, à présent que vous me connaissez, que vous me mettiez dans le cas de vous prouver encore cette fois que vous avez menti.

Salut.

Ph. Daverède.

vos nos
Nos lecteurs, qui connaissent nos intentions et notre franchise ont dû être surpris s'ils ont lu les lettres de M. Charnier, insérées dans le n° 34 de la "Tribune prolétaire"; aussi ils se rappellent que nous avions fait mention d'une de ces lettres, qui nous e'était adressée pour répondre à celle du "Solitaire de la Montagne" qui donnait un démenti formel à M. Charnier, qui se disait fondateur du mutualisme. Certes, tous les mutualistes n'avaient pas besoin de cette lettre pour connaître le fondateur de leur société, ils savaient bien que M. Charnier en e'était plutôt le démolisseur que le fondateur; mais ils ont été surpris de voir un homme qui ose mentir à plus de trois mille chefs d'atelier qui faisaient dans le temps partie du mutualisme.

Pour en revenir à la lettre susdite de M. Charnier qui nous e'était adressée, si nous ne l'avons pas insérée dans notre feuille, ce ne fut que d'après ses vœux, puisqu'il nous disait dans son postscriptum:

« Dans le cas où, sans le vouloir, j'aurais écrit une ligne ou même un seul mot qui vous fasse juger utile d'insérer une note à titre d'observation, veuillez le rayer plutôt que de provoquer de ma part la moindre réponse. Je ne veux pas de réplique, je ne veux pas m'en occuper; mieux encore, je vais m'en abstenir. Je veux que me connaissant un caractère caustique, malgré mes intentions, je pourrais mordre à l'hameçon de la polémique ravineuse, etc. »

Après une telle demande, était-il convenable d'insérer cette lettre toute causée de mensonges sans faire des réflexions, sans dire à M. Charmier qu'il était un Tartuffe, puisqu'il l'avait avoué lui-même en présence d'une dizaine d'hommes présents lorsque nous lui reprochions son orgueil et son peu de travail au conseil; car chacun sait qu'on ne l'a aperçu pour la défense des ouvriers qu'en exigeant de la caisse municipale un traitement qu'il n'avait pas gagné, attendu qu'il n'a pas siégé, et qu'il en est résulté de ce plat orgueil une perte pour les chefs d'ateliers appelés au conseil, ou qu'ils avaient deux négociations contre un ouvrier.

Mais bref, revenons à sa lettre, c'est à dire à son paragraphe confidentiel, qui est encore un mensonge à sa mode; car lorsqu'il remit sa lettre dans nos bureaux je ne m'y trouvai pas, et le mot "confidentiel" ne fut point prononcé;



or, on voit facilement que M. Charnier, quoiqu'il en dise, ne deman-
 derait pas mieux que d'avoir des polémiques pour ennuyer
 nos abonnés, et pour faire un plaisir si désireux aux rédacteurs
 de la "Tribune prolétaire". He bon dieu! quel intérêt ont-ils
 donc, ces gens-là? Voudraient-ils montrer au public qu'ils ont
 un plus beau style que nous? Oh! nous n'y tenons pas à ce
 beau langage; nous aimons mieux notre simplicité, et qu'on
 ne nous reproche pas que nous avons trompé le public: c'est
 un peu fort, n'est-ce pas, monsieur Charnier? He bien! vous l'avez
 trompé, vous, par la "Tribune prolétaire", dans une lettre
 que vous y fîtes insérer au n° 32, en vous disant d'abord fon-
 dateur du mutualisme, et en voulant en vain prouver que
 la "Tribune prolétaire" est la suite de l'"Echo de la Fabrique", quoi
 que vous ayez avoué vous-même que cette phrase avait été
 tronquée, ainsi que celle qui disait que la "Tribune prolétaire"
 était le seul organe des ouvriers. Vous avez d'autant mieux
 trompé le public dans cette circonstance et avec connaissance
 de cause que vous-même fûtes un de ceux qui contribuèrent
 le plus à chasser M. Marius Chastings, attaché au dit journal
 comme rédacteur en chef. C'est alors que M. Chastings créa l'"Echo
 des travailleurs", qui périt trois mois avant l'"Echo de la
 Fabrique"; et aujourd'hui ces faiseurs de belles phrases se disent
 défenseurs des travailleurs, tandis qu'au contraire l'"Echo des
 travailleurs" comme la "Tribune prolétaire", n'ont cherché

|| qui à jetter la division parmi nous et à nuire à nos entre-
prises de réforme commerciale, à faire croire que la neige est
noire et leur journal de bonne foi.

C'est du Favier.

